



**Quelques exemples de marche au ralenti inutile :**

Nous pratiquons la marche au ralenti dans bien des cas. Par exemples :

- pour réchauffer le véhicule en hiver ou le refroidir en été;
- lorsque l'on fait des courses rapides (dépanneurs, stations services, etc.);
- pour attendre un passager;
- lors du passage d'un train;
- lorsqu'on arrête pour parler à un ami;
- dans la file d'attente d'un service à l'auto;
- lorsqu'on utilise un démarreur à distance;
- lorsqu'on s'arrête sur le bord de la route pour parler dans un cellulaire;
- etc.

Dans toutes ces situations, nous pouvons éviter de consommer inutilement du carburant qui produit des émissions de gaz à effet de serre, simplement en coupant le moteur!

**Trois bonnes raisons de couper le moteur :**

**1. Pour économiser!**

**• Économiser de l'essence**

Un moteur qui tourne au ralenti pendant 10 minutes chaque jour consomme en moyenne 100 litres d'essence par année. C'est donc l'équivalent de 115 \$ par année (basé sur un prix de l'essence à 1,15 \$ le litre) qu'un conducteur peut économiser en limitant la marche au ralenti.

**• Retarder l'usure de votre véhicule**

Contrairement à la croyance populaire, faire tourner le moteur d'un véhicule au ralenti avant de rouler ne protège pas le véhicule. En effet, un moteur qui tourne au ralenti ne fonctionne pas à sa température optimale, empêchant ainsi le carburant de brûler complètement. Cette situation engendre :

- une condensation des résidus sur les parois des cylindres;
- un encrassement des bougies pouvant faire augmenter la consommation d'essence jusqu'à 5 %;
- une contamination de l'huile par les résidus de combustion;
- des dommages et une usure prématurée de certaines pièces et parties du moteur;
- une corrosion du système d'échappement réduisant ainsi sa durée de vie.

**2. Pour protéger l'environnement**

**• Aider à réduire les gaz à effet de serre (GES) et la pollution de l'air**

Le secteur des transports est responsable de 37 % des émissions de GES au Québec. La combustion de l'essence émet un sous-produit, le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), qui est l'un des GES contribuant aux changements climatiques. Les véhicules légers sont largement responsables de ces émissions, puisque chaque litre d'essence brûlé émet environ 2,4 kg de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.

**3. Pour préserver la santé**

D'après Santé Canada, chaque année, plus de 5 000 personnes au Canada meurent prématurément en raison de la pollution de l'air. Les enfants et les personnes vulnérables en général sont plus sensibles aux effets irritants des polluants atmosphériques. En réduisant la marche au ralenti, vous contribuez à protéger votre santé et celle des autres.

**Si tous les conducteurs de véhicules légers au Canada réduisaient de 5 minutes par jour la marche au ralenti, la collectivité réduirait ses émissions de 1,6 million de tonnes de CO<sub>2</sub> par année.**